



Schéma départemental Des services aux familles 2024-2026

Groupe de travail

Axe 5 / Co-produire et partager une ingénierie sociale en matière des services aux familles, en mobilisant les expertises techniques et universitaires du territoire

MARDI 1ER JUILLET 2025 DE 14H À 17H

CAF DE LA SEINE-SAINT-DENIS - BOBIGNY

Ordre du jour

1. Introduction
2. Suivi des fiches actions
3. Travail en groupe sur les actions à privilégier pour un portage collectif

Tour de table



Introduction

Pour préparer notre travail collectif :

- Le cadre : le SDSF 2024-2026, établi à la suite des groupes de travail de 2024
- La méthodologie : modalités de mise en oeuvre des actions définies au schéma
- Les actualités récentes à avoir en tête

Introduction

1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

Le SDSF est accessible ici : [SDSF](#)

Objectifs :

- Évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles
- Définir un plan d'actions

Le 1^{er} SDSF est élaboré pour la période 2024-2026 ; les suivants le seront pour 6 ans.



Introduction

1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

Il inclut :

- Un diagnostic territorialisé de l'offre et des besoins d'accueil du jeune enfant, de soutien à la parentalité et de formation professionnelle initiale et continue des professionnels de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité ;
- Un plan d'actions départemental organisant le maintien, le développement, la diversification, la complémentarité et la coordination de l'offre d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. **Ce plan d'action est agile et révisable annuellement afin d'intégrer de nouvelles priorités territoriales et nationales ;**
- Une synthèse d'indicateurs communs à tous les départements.

Introduction

1. Présentation du Schéma départemental des services aux familles

AXE 1	AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'OFFRE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ DANS UNE LOGIQUE DE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL
FICHE	1.1
ACTION	POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION, AU MAINTIEN, AU DÉVELOPPEMENT DES EAJE ET VEILLER À LEUR QUALITÉ D'ACCUEIL
PRIORITÉS IDENTIFIÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les porteurs de projets à toutes les étapes du parcours de création d'EAJE • Impulser l'implantation de nouveaux EAJE dans les territoires non ou peu couverts, par une démarche pro-active dans le domaine de l'aménagement et de l'immobilier • Accompagner les gestionnaires EAJE dans la mise en œuvre d'une qualité sociale et éducative, et dans le fonctionnement courant de l'établissement (gestion, optimisation de l'occupation, FSU) • Mettre en œuvre un plan départemental de contrôle des EAJE, afin de garantir la qualité d'accueil et la sécurité des enfants –, présenté chaque année en séance plénière du CDSF • Mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés autour de leviers permettant de prévenir la destruction de places et de soutenir l'offre existante en accueil collectif, par l'optimisation des fonctionnements, notamment des taux d'occupation
PILOTE DE LA FICHE	Caf
ACTEURS PRINCIPAUX	Communes, Conseil départemental (PMI notamment), Gestionnaires
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Création et destructions de places d'accueil • Taux d'occupation • Taux de couverture collectif • Réalisation du plan de contrôle coordonné
QUELQUES ACTIONS CLÉS ISSUES DU RÉFÉRENTIEL	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au montage financier de l'établissement dans un objectif d'optimisation des financements • Mobilisation des bailleurs et collectivités (bailleurs sociaux, bailleurs d'Etat, promoteurs privés...) pour identifier des leviers immobiliers et faciliter l'implantation de nouveaux EAJE • Information régulière sur l'ensemble des financements des institutions et leur évolution : de la CAF (bonus, financements d'investissement et de fonctionnement, appels à projets), du CD, de la Région, des villes, des fonds européens • Ouverture à l'expérimentation et à l'innovation dans les modèles d'EAJE (hybridation, mutualisation...) • Harmonisation des contrôles PMI, en se basant sur le nouveau guide et référentiel qualité • Mise en place des modalités de repérage des structures en difficulté, en circualrisant l'information avec les partenaires concernés dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement transversal et mise en place de conférences des financeurs pour une étude en commun des situations
	

Le plan d'action est structuré en 5 axes stratégiques, déclinées en fiches reprenant :

- Priorités identifiées
- Acteurs concernés
- Indicateurs
- Des actions clés issues du référentiel construit à la suite des groupes de travail réunis en 2024

Introduction

2. Méthodologie de déploiement des actions

- **Les actions du SDSF sont déployées par les membres du comité** en cohérence avec leurs missions propres. Elles peuvent relever de politiques générales ou d'expérimentations
- **Des groupes de travail thématiques** peuvent porter des actions propres qui permettent la mobilisation de plusieurs acteurs concernés.
- Ces groupes de travail sont définis par axe et contribuent également au suivi des actions menées. Ils sont coanimés avec un partenaire.

Introduction

2. Méthodologie de déploiement des actions

Fonctionnement des groupes de travail (cf. Règlement intérieur du CDSF) :

- Modalités de fonctionnement
 - 2 à 3 réunions par an
 - Espace de suivi/portage d'actions collectives
 - Partage de productions, restitution annuelle auprès du CDSF

- Temporalité

Le SDSF se terminant en 2026, en lien avec les élections municipales, il convient d'envisager initialement un calendrier sur 1 an.

- Composition :

Les membres du CDSF ou leurs délégués, des volontaires, et sur invitation, les personnes/organismes incontournables pour le domaine concerné.

Introduction

3. Actualités nationales

Depuis l'élaboration partagée du plan d'action :

L'actualité politique a bousculé la temporalité initialement prévue :

- Pour le SDSF (validation en mai et signature officielle début 2025)
- Pour la mise en œuvre du SPPE (parution des décrets au fil de l'eau).
- Attente de décrets essentiels (modalités compensatoires pour les nouvelles compétences des communes) et de référentiels structurants sur la petite enfance
- Quelques décrets parus récemment avec impact sur l'ingénierie, notamment celui sur le schéma pluriannuel communal, et sur l'accueil individuel, via la réforme du CMG

Introduction

AXE 1 / Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité dans une logique de rééquilibrage territorial

- Partage des leviers mobilisables par les communes pour intervenir en soutien à la qualité d'accueil
- Expérimentation de la réunion d'information au métier d'assistant.e maternel.le
- Etude sur les conditions de performance des modèles économiques des EAJE de l'ESS

AXE 2 / S'engager collectivement pour le développement de la formation et l'attractivité des métiers de la petite enfance et soutien à la parentalité

- Apport d'une expertise métier à la feuille de route départementale Filière petite enfance
- Accompagnement des professionnel.les titulaires du CAP AEPE et AP en prise de poste
-

AXE 3 / Favoriser l'accessibilité de l'offre d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité à l'ensemble des publics et son adaptation aux besoins des familles

- Rencontres territoriales entre acteurs de l'insertion et de la petite enfance pour une interconnaissance et un partage d'outils et procédures partagées concernant des situations relevant à la fois de la petite enfance et des publics en parcours d'insertion
- Recensement de dispositifs, d'actions et de bonnes pratiques croisées petite enfance et handicap à destination des professionnel.les afin de favoriser l'interconnaissance, et notamment des RSAI

AXE 4 / Renforcer l'accompagnement des parents et l'information des familles

- Proposer un événement (forum) à destination de tous les professionnels de la parentalité (approche interréseaux)
- Création d'une boîte à outils dispositifs "passerelles"

Suivi des actions



Suivi des actions

Fiche 5 : Accompagner la réponse aux besoins des territoires et outiller en ingénierie les acteurs, conduire des actions de communication relatives aux services aux familles

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux ressources existantes tout en poursuivant le renforcement des capacités d'observation et de diagnostic du territoire
- Encourager le développement des études permettant d'accompagner la compréhension et la prise de décision
- Proposer des espaces rassemblant tous les acteurs
- Favoriser le déploiement de réseaux d'entraide et de partage autour des projets et de l'ingénierie territoriale
- Promouvoir et développer les outils d'appui au développement des projets
- Valoriser les initiatives, les actions du SDSF et partager les ressources utiles

Axe 5 / Co-produire et partager une ingénierie sociale en matière des services aux familles, en mobilisant les expertises techniques et universitaires du territoire

Suivi des actions

Fiche 5 Zoom sur quelques actions

Actions	Pilote	Etat d'avancement
Réalisation d'un inventaire des ressources méconnues (observatoires intercommunaux, laboratoires de recherche, sites ressources ; méthodes, modèles, guides et référentiels)		Présentation des pages du CRP Application cartographie petite enfance
Déploiement de temps de rencontre réguliers ouverts à tous les acteurs de la petite enfance autour de thèmes spécifiques		Séminaire Experice : "Attractivité des métiers petite enfance" Déploiement de temps d'appropriation du SDSF

Présentation des outils

- Pages sur le site du Centre de Ressources Partenaires du CD :
 - [Les groupes de travail de 2024](#)
 - [Les groupes de travail en cours](#)
- Présentation du portrait social petite enfance, co-construit avec l'ODDS
 - [Portrait social](#)

PORTRAIT SOCIAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS 7. Petite enfance



Année de publication	Commune	Département	France métropolitaine	Date	Source
2024	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	Plusieurs sélections		
Nb de gardes à domicile	35	1 264	n.r.	2021	CAF
Nombre d'EAJE	34	446	n.r.	2023	CD93
Nb d'enfants inscrits dans les crèches 0-5 ans	1 874	25 912	n.r.	2021	CAF
Part d'enfants pauvres accueillis dans les crèches départementales	44,9 %	42,7 %	n.r.	2021	CAF

Cartographie dynamique Petite Enfance

Sur la thématique Petite enfance, vous pouvez également consulter la cartographie dynamique en suivant le lien sur la page : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Seine-Saint-Denis-territoire-demonstrateur-petite-enfance-accueil-pour-tous>

Identifiant : ami_accueil_pour_tous Mot de passe : AccueilCD9393

Présentation des outils

- **Application petite enfance - cartographie dynamique en ligne**
 - Contexte : création de la cartographie en 2023 dans le cadre de l'AMI Accueil pour tous, pour lequel le CD93 a été territoire démonstrateur "petite enfance et insertion", avec le service de la géomatique et le bureau des études du CD
 - Outil : cartographie dynamique reprenant un diagnostic croisé petite enfance et insertion, permettant une approche communale
 - Evolution de l'outil en 2024-2025 :
 - Evolution de la solution technique par le CD – avec intégration à venir de la cartographie dans le site geo.seinesaintdenis.fr
 - Recentrage de l'outil dans le cadre du SPPE – articulation avec le SDSF et les schémas communaux
 - Présentation du **nouveau site geo.seinesaintdenis.fr**
 - Présentation de **l'application Petite enfance**

Séminaire Experice "Petite enfance"

➤ Présentation du séminaire en cours : Pascale Garnier

- 1) A la croisée des recherches et des mondes professionnels de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant
- 2) Proposé par le laboratoire Experice (USPN) en collaboration avec le PIPEP (DEF, Conseil départemental)
- 3) Les métiers de la petite enfance sont fragmentés selon une pluralité de qualifications et de formations, et selon les lieux d'exercice et de contextes territoriaux très divers
- 4) Les séances abordent 3 dimensions complémentaires en conjuguant les regards des chercheurs et les débats collectifs en matière d'accueil individuel et collectif du jeune enfant
- 5) Les séances se tiennent au Campus Condorcet, 3 par an, sur inscription, accès gratuit et possibilité de visio

➤ Contenu des séances :

- 1) Organisation et coordination professionnelle : 19 mars matin
- 2) Cultures professionnelles en petite enfance : 2 juillet
- 3) Maintien et évolution dans les métiers : 5 novembre

<https://experice.univ-paris13.fr/>

Pr. Pascale Garnier : pascale.garnier@univ-paris13.fr

➤ Rappel de quelques études publiées par Experice ou actuellement en cours

➤ Rôle de l'Université, visée du Master petite enfance de l'USPN

Le chantier des schémas municipaux

- **Décret de mars : toutes les villes de plus de 10 000 habitants doivent se doter d'un schéma pluriannuel de maintien et de développement des modes d'accueil. La CTG peut faire office de schéma :**
 - Mobilisation des communes (sensibilisation collective, courrier au Maire, engagement par le référent Caf) ;
 - Mise à disposition des outils de compréhension du SPPE (outils nationaux) et d'appréhension du territoire (données de diagnostic)
 - Mise à disposition d'outils clés en main (convention revue, fiche petite enfance revue, annexe complémentaire) ;
 - Outils internes Caf utilisés par les conseillers pour orienter les communes lors des échanges (diagnostic de maturité, simulateur de financement...).

- **Le Schéma doit s'inscrire dans le cadre des missions des autorités organisatrices et des orientations du SDSF :**
 - En lien avec les axes, et parfois directement en contribution des actions répertoriées ;
 - A l'appui d'un diagnostic local permettant d'identifier la contribution du territoire au schéma dans son ensemble

- **L'échelon intercommunal peut aussi contribuer même sans délégation sur ce thème**
 - Echanges en 2024 sur le rôle des EPT à partir de leurs compétences propres : emploi – insertion - développement économique, immobilier, notamment

Pause



Proposition d'actions collectives

Propositions d'action(s) à porter collectivement

- Traduction du SDSF sur le terrain
- Un outil au service des villes et des partenaires : cartographie dynamique petite enfance : présentation et retours sur l'outil – mise en place d'un groupe de suivi
- Favoriser la mobilisation des compétences des EPT pour l'ensemble des acteurs (observatoire, ingénierie, emploi, foncier, politique de la ville etc.), du CD, des universités et autres acteurs de l'accompagnement : vers un guide concret pour les communes et porteurs de projets ?

Propositions d'action(s) à porter collectivement

Travail en sous-groupes pour chaque action

Objectifs :

- Valider l'action à porter et ses contours
- Préciser les attendus et l'engagement pour les membres du groupe
- Premier échange sur les modalités de travail
- Identifier les acteurs manquants à solliciter autour de la table
- Préciser le cas échéant le livrable à produire
- Etablir la date de la première réunion du groupe à la rentrée

A suivre ...

Prochain rendez-vous



**Merci à toutes et à tous
pour votre participation**